

Différents artefacts trouvés au Nunavik :




Pour plus d'informations, veuillez contacter les archéologues d'Avataq :

Siège social :  
C.P. 230  
Inukjuak, Nunavik, Qc, J0M 1M0  
Sans frais : 1-866-897-2287  
Téléphone : 819 254-8919  
Télécopieur : 819 254-8148

Bureau de Montréal :  
4150, Ste Catherine Ouest,  
bureau 360  
Westmount, Qc, H3Z 2Y5  
Sans frais : 1-800-361-5029  
Téléphone : 514 989-9031  
Télécopieur : 514 989-8789

www.avataq.qc.ca  
avataq@avataq.qc.ca

 Rejoignez nous !  
Avataq Archaeology

En collaboration avec :



# L'archéologie au Nunavik



Cette brochure fournit des renseignements sur les gestes que nous devons poser collectivement pour protéger le patrimoine archéologique et assurer sa conservation pour le bénéfice des futures générations de Nunavimmiut.



2 cm



ᐱᐅᓯᓂᑦᑎᐱᐅᐅ  
Institut culturel Avataq  
Avataq Cultural Institute





## Qu'est-ce qu'un artefact ?

Un artefact est un objet qui atteste de la présence humaine dans un lieu donné à un moment précis dans le passé. Les objets trouvés sur un site archéologique peuvent être en pierre, en bois, en ivoire, en métal ou en os. Ils peuvent correspondre à des têtes de harpon, des grattoirs, des lames, des éclats de pierre taillée, des lampes en stéatite, plus ou moins bien conservés ou complets.

## Qu'est-ce qu'un site archéologique ?

Un site archéologique est un endroit où ont été retrouvés des artefacts, mais aussi des structures construites par l'homme, comme des cercles de tentes, des maisons semi-souterraines, des tombes ou des inuksuit. Ces sites sont souvent en surface ou légèrement enfouis, et ils sont vulnérables lorsqu'ils sont situés à proximité de routes ou de sentiers. Il faut éviter de les perturber.

## Quelle est la valeur d'un artefact ?

Les artefacts n'ont pas de valeur commerciale ou monétaire. En revanche, ils possèdent une valeur culturelle très significative parce qu'en les étudiant on peut mieux comprendre les modes de vie des groupes humains qui ont vécu sur le territoire dans le passé. Ils ont aussi une valeur éducative évidente pour les communautés locales qui veulent connaître leur histoire.

## À qui appartiennent les artefacts ?

Il est important de rappeler que les artefacts ne doivent pas être prélevés et qu'ils n'appartiennent pas à la personne qui les a découverts, mais à la collectivité, autrement-dit à tous les Nunavimmiut. Avataq et d'autres institutions (comme les musées locaux), sous l'autorité du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada, conservent ces objets dans des conditions optimales afin de garantir leur préservation, tout en assurant une accessibilité aux groupes scolaires, aux visiteurs et à la population locale qui veulent découvrir et mieux connaître ce patrimoine.

## Des archéologues à votre service !

Les archéologues sont des chercheurs qui reconstruisent le passé à partir des vestiges matériels (les sites et les objets qu'ils contiennent). Les archéologues d'Avataq répondent ainsi aux demandes des autorités locales et de tous les Nunavimmiut. Nos recherches sur le terrain impliquent toujours la population locale, notamment lors des écoles de fouilles ou des collaborations sur certains projets ; ce sont aussi des opportunités d'emploi. Notre expertise contribue à protéger le patrimoine du Nunavik et à éviter sa destruction, en particulier lors de la construction d'habitation, d'infrastructures ou lors d'activités minières.

## Préserver notre héritage



## Années avant aujourd'hui :



100-300 : Contact avec les Européens (postes de traite)



700-800 : Culture thuléenne / inuite



2100 : Culture dorsétienne



3900 : Culture prédorsétienne



## Le saviez-vous ?

Les lois canadiennes interdisent la vente d'objets archéologiques. Au Québec, il est illégal de fouiller ou de perturber un site archéologique, ou tout simplement d'enlever des objets, sans obtenir préalablement un permis. En retour, l'archéologue qui obtient un permis doit produire un rapport annuel de ses activités ; ce rapport est ensuite remis aux autorités locales, puis devient accessible à tous les Nunavimmiut qui veulent protéger et connaître leur passé.

## Préservons le patrimoine archéologique ensemble

Voici deux directives à suivre si vous trouvez un objet ou un site archéologique :

- Il faut éviter de perturber le site, de récolter des objets, de creuser des trous ou de déplacer des pierres qui pourraient faire partie de structures construites. En effet, la position exacte des objets et des structures doit être enregistrée par des archéologues, puisque cette information constitue le point de départ de l'étude des modes de vie des anciens habitants de la région.
- Il est important de communiquer avec Avataq si vous soupçonnez qu'un site archéologique est menacé de destruction. Le Nunavik est une vaste région et Avataq a besoin de la collaboration de tous les Nunavimmiut, ainsi que des autorités locales et régionales et des visiteurs pour assurer efficacement la protection des sites archéologiques, que ce soit de l'érosion naturelle, des constructions ou de toutes autres formes d'altération. N'hésitez pas à nous en tenir informés !

## Avez-vous des artefacts en votre possession ?

Si vous avez des objets archéologiques en votre possession, rappelez-vous qu'ils font partie du patrimoine du Nunavik et qu'ils méritent d'être conservés. Pour ces raisons, nous encourageons vivement toutes les personnes à remettre ces objets à Avataq, à un musée local ou aux autorités locales qui pourront les garder en lieu sûr.

## Le mandat d'Avataq en archéologie

Avataq a reçu des Aïnés du Nunavik le mandat de protéger et d'étudier les sites archéologiques de la région et de promouvoir l'archéologie. Il est important de mentionner qu'Avataq est toujours prêt à aider et à assister tous ceux et celles qui veulent contribuer à la préservation du patrimoine culturel du Nunavik.